

États financiers de

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Exercice clos le 31 décembre 2018



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, Bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Tél. 905-265-5900
Télec. 905-265-6390

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du Conseil d'administration de Repaires Jeunesse du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Repaires Jeunesses du Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- le bilan au 31 décembre 2018;
 - l'état des produits, des charges et de l'évolution des soldes des fonds pour l'exercice clos à cette date;
 - l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
 - ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;
- (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers* » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.



Page 3

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.r.l. / SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

29 mars 2019

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Bilan

Au 31 décembre 2018, avec informations comparatives de 2017

	2018	2017
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	1 590 581 \$	2 608 011 \$
Placements (note 2)	5 561 637	4 634 375
Subventions et autres débiteurs	1 180 538	640 544
Charges payées d'avance et autres	176 493	111 050
Sommes à recevoir d'un apparenté (note 3)	90 945	-
	<u>8 600 194</u>	<u>7 993 980</u>
Immobilisations (note 4)	164 972	175 818
	<u>8 765 166 \$</u>	<u>8 169 798 \$</u>

Passif et soldes des fonds

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (notes 5)	2 388 591 \$	1 390 717 \$
Apports reportés (note 6)	3 869 796	4 186 520
Sommes à payer à un apparenté (note 3)	-	298 642
	<u>6 258 387</u>	<u>5 875 879</u>
Incitatifs à la location reportés (note 7)	65 708	87 580
Soldes des fonds		
Fonds d'administration générale	1 274 505	1 143 743
Fonds affectés		
Fonds en fiducie de la Fondation J.W. McConnell	94 026	108 026
Fonds de bourses d'études	1 072 540	954 570
	<u>2 441 071</u>	<u>2 206 339</u>
Engagements (note 11)		
Garanties (note 12)		
	<u>8 765 166 \$</u>	<u>8 169 798 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil,

 , administrateur

 , administrateur

REPAIRS JEUNESSE DU CANADA

État des produits, des charges et de l'évolution des soldes des fonds

Exercice clos le 31 décembre 2018, avec informations comparatives de 2017

	2018				2017	
	Produits :	Fonds d'administration générale	Fonds affectés		Total	Total
			Fonds en fiducie de la Fondation J.W. McConnell	Fonds de bourses d'études		
Produits :						
Dons	8 590 252 \$	- \$	215 000 \$	8 805 252 \$	8 630 007 \$	
Événements spéciaux	218 847	-	-	218 847	12 500	
Gouvernement	4 638 486	-	-	4 638 486	2 159 034	
Colisations, frais de service et frais des événements (note 10)	605 762	-	-	605 762	557 942	
Services gérés	17 496	-	-	17 496	59 266	
Revenu de placement et produits divers	112 925	-	25 390	138 315	114 542	
Fondation Repaires Jeunesse du Canada	208 928	90 000	6 000	304 928	518 136	
	14 392 696	90 000	246 390	14 729 086	12 051 427	
Charges :						
Aide aux Repaires jeunesse, aux programmes et aux services	2 548 138	-	-	2 548 138	2 533 471	
Subventions pour des activités précises	6 065 053	104 000	-	6 169 053	5 232 288	
Programmes nationaux	4 229 315	-	-	4 229 315	2 975 512	
Bourses	53 850	-	128 420	182 270	180 262	
Gouvernance	155 701	-	-	155 701	143 715	
	13 052 057	104 000	128 420	13 284 477	11 065 248	
Amortissement des immobilisations	57 096	-	-	57 096	56 013	
Administration	1 152 781	-	-	1 152 781	905 182	
Événements spéciaux (recouvrement)	-	-	-	-	(175)	
	14 261 934	104 000	128 420	14 494 354	12 026 268	
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	130 762	(14 000)	117 970	234 732	25 159	
Soldes des fonds à l'ouverture de l'exercice	1 143 743	108 026	954 570	2 206 339	2 171 224	
Actif net régional reçu, grevé d'une affectation d'origine interne au cours de l'exercice	-	-	-	-	9 956	
Soldes des fonds à la clôture de l'exercice	1 274 505 \$	94 026 \$	1 072 540 \$	2 441 071 \$	2 206 339 \$	

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2018, avec informations comparatives de 2017

	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation :		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges :		
Fonds d'administration générale	130 762 \$	(48 450) \$
Fonds affectés	103 970	73 609
Amortissement sans effet sur la trésorerie :		
Immobilisations	57 096	56 013
Incitatifs à la location reportés	(21 872)	(21 782)
Variation hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :		
Subventions et autres débiteurs	(539 994)	597 918
Charges payées d'avance et autres	(65 443)	1 408
Créditeurs et charges à payer	997 874	(11 181)
Apports reportés	(316 724)	(191 090)
Sommes à (recevoir d'un apparenté) payer à un apparenté	(389 587)	298 642
	(43 918)	755 087
Activités d'investissement :		
Achat de placements	(1 763 965)	(1 576 437)
Produits des ventes de placements	836 703	3 043 016
Acquisition d'immobilisations	(46 250)	(23 440)
Actif net régional reçu, grevé d'une affectation d'origine interne	-	9 956
	(973 512)	1 453 095
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(1 017 430)	2 208 182
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	2 608 011	399 829
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 590 581 \$	2 608 011 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2018

Repairs Jeunesse du Canada (l'« organisme ») a été constitué en vue d'aider les organismes membres à promouvoir la santé, la vie sociale, l'éducation, l'orientation professionnelle et la confiance en soi des garçons et des filles partout au Canada. Il vise également à favoriser la formation et la croissance des Repaires Jeunesse au Canada.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*, l'organisme est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu. Le 11 juin 1948, l'organisme a été constitué en société sans capital-actions relevant de la compétence fédérale. L'organisme était auparavant constitué en corporation en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et a été prorogé sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en juin 2013.

L'organisme a un intérêt économique dans la Fondation des Repaires Jeunesse du Canada (la « Fondation »), puisqu'il en tire une part importante de son financement annuel. La Fondation a été constituée en vue de faire des dons et des apports à l'organisme et de lui octroyer des subventions.

Les présents états financiers tiennent compte de l'actif, du passif et des activités de l'organisme. L'actif, le passif et les activités des entités provinciales, des Repaires jeunesse ou de la Fondation, qui sont constitués séparément, ne sont pas inclus dans ces états financiers.

1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été établis par la direction conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA du Canada*.

a) Comptabilité par fonds

Les présents états financiers ont été dressés selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la présentation des apports affectés.

Le Fonds en fiducie de la Fondation J. W. McConnell a été créé pour administrer certains fonds reçus de la Fondation. Ces fonds sont distribués aux Repaires jeunesse et au bureau national, et servent à couvrir le coût de projets spéciaux et certains frais d'administration.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2018

1. Principales conventions comptables (suite)

Le Fonds de bourses d'études a été créé pour administrer certains fonds de donateurs liés à des programmes précis. Ces fonds seront distribués à des jeunes sous forme de bourses ou de bourses d'études au moment de leur graduation au programme. Les montants détenus en fiducies s'établissent comme suit :

	2018	2017
Best Buy	359 067 \$	253 224 \$
Visez la réussite Rogers	675 973	686 346
Fidelity Investments	37 500	15 000
	1 072 540 \$	954 570 \$

b) Constatation des produits

Les dons et subventions affectés sont comptabilisés à titre de produits dans les fonds affectés correspondants. Tous les dons et subventions affectés pour lesquels aucun fonds affecté n'a été établi sont comptabilisés à titre de produits dans le Fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les dons et subventions non affectés sont comptabilisés à titre de produits dans le Fonds d'administration générale lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant devant être reçu peut faire l'objet d'une estimation au prix d'un effort raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

L'apport en immobilisations reporté est amorti sur la durée de vie des immobilisations auxquelles il se rapporte.

Le revenu de placement affecté est comptabilisé à titre de produits du fonds affecté approprié. Le revenu de placement non affecté est comptabilisé dans le Fonds d'administration générale lorsqu'il est gagné.

Les cotisations et les frais des événements sont comptabilisés à titre de produits dans le Fonds d'administration générale lorsque les services sont rendus.

c) Instruments financiers

À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût ou au coût amorti.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2018

1. Principales conventions comptables (suite)

Les actifs financiers sont soumis à des tests de dépréciation annuels, à la clôture de l'exercice, s'il y a des indices de dépréciation. Dans ce cas, l'organisme détermine s'il existe un changement défavorable important dans le montant ou le moment attendu des flux de trésorerie futurs tirés de l'actif financier. S'il existe un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est réduite afin de correspondre à la valeur la plus élevée parmi les suivantes : la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus, le montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif financier ou le montant que l'organisme s'attend à réaliser en exerçant ses droits sur tout actif affecté en garantie. Si les événements et les circonstances s'inversent au cours d'un exercice ultérieur, la perte de valeur sera reprise à hauteur de l'amélioration, sans dépasser la valeur comptable initiale.

d) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'une immobilisation sont inscrites à l'actif. Lorsqu'une immobilisation ne permet plus à l'organisme de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Matériel informatique et logiciels	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

e) Incitatifs à la location reportés

L'organisme détient un incitatif à la location reporté lié au remboursement par le locateur de certaines dépenses d'investissement qui portent sur des améliorations locatives et qui seront amorties sur la durée du bail.

f) Dons sous forme de fournitures

Les dons sous forme de fournitures sont comptabilisés dans les présents états financiers seulement lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les fournitures seraient autrement achetées par l'organisme.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2018

1. Principales conventions comptables (suite)

g) Répartition des frais d'administration

L'organisme classe certains frais par fonction à l'état des produits, des charges et de l'évolution des soldes des fonds. L'organisme répartit certains frais en précisant quelle est la méthode appropriée de répartition et en appliquant cette méthode de façon uniforme à chaque exercice. L'organisme répartit les frais d'administration proportionnellement entre les comptes « Aide aux Repaires jeunesse », « Programmes nationaux » et « Gouvernance » en fonction du temps consacré pour chaque fonction par les employés en service.

h) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur le montant déclaré des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur le montant déclaré des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Placements

L'organisme a un compte de placement d'entreprises avec un solde de 5 561 637 \$ (3 797 672 \$ en 2017) portant intérêt à 1,85 % par année (1,10 % en 2017). À la clôture de l'exercice, le total des placements détenus par l'organisme s'élevait à 5 561 637 \$ (4 634 375 \$ en 2017).

Les placements restants sont constitués de certificats de placement garanti encaissables et non rachetables portant intérêt (CPG). Au 31 décembre 2017, les CPG avaient une juste valeur de 836 703 \$ portant intérêt à des taux variant entre 1,48 % et 1,56 % par année. Tous les CPG sont venus à échéance en novembre et décembre 2018 et les produits ont été déplacés dans le compte de placement d'entreprises.

3. Opérations et soldes entre apparentés

Les sommes à (payer à un apparenté) recevoir d'un apparenté comprend le montant net à payer à la fondation ou à recevoir de celle-ci.

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu 304 928 \$ (518 136 \$ en 2017) de subventions de la Fondation et versé 84 659 \$ (14 326 \$ en 2017) en frais remboursables au nom de la Fondation.

Les opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2018

4. Immobilisations

			2018	2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique et logiciels	200 220 \$	153 600 \$	46 620 \$	28 841 \$
Mobilier et matériel de bureau	174 049	172 864	1 185	—
Améliorations locatives	466 084	348 917	117 167	146 977
	840 353 \$	675 381 \$	164 972 \$	175 818 \$

5. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer au 31 décembre 2018 comprennent des remises gouvernementales à payer de 7 719 \$ (6 475 \$ en 2017) au titre des cotisations sociales.

6. Apports reportés

Les apports reportés proviennent du financement versé par différents donateurs et sont destinés à des projets et programmes désignés au cours des prochains exercices.

	2018	2017
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 186 520 \$	4 377 610 \$
Montants reçus	8 204 088	9 048 817
Montants constatés comme produits	(8 520 812)	(9 239 907)
Solde à la clôture de l'exercice	3 869 796 \$	4 186 520 \$

7. Incitatifs à la location reportés

Les incitatifs à la location reportés représentent le remboursement par le locateur de certaines dépenses d'investissement faites par l'organisme qui portent sur des améliorations locatives à titre d'incitatif à conclure un contrat de location à long terme. Au cours de l'exercice 2012, l'organisme a bénéficié de 218 725 \$ à titre d'incitatif en vertu d'un nouveau bail conclu avec le locateur. De ce montant, une tranche de 153 017 \$ (131 145 \$ en 2017) a été amortie en réduction des charges de location au 31 décembre 2018.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2018

8. Affectations d'origine interne

Les affectations au Fonds d'administration générale ont été établies par le Conseil d'administration. Ces fonds ont été affectés à une fin particulière afin de financer les activités nécessaires pour que l'organisme réalise ses priorités stratégiques au cours des prochains exercices. Les fonds grevés d'affectations d'origine interne ne peuvent pas être consacrés à d'autres fins sans l'approbation du Conseil d'administration.

9. Fonds non affecté

Le Fonds non affecté comprend 403 222 \$ (468 985 \$ en 2017) de fonds transférés des bureaux régionaux. Ces fonds ont des restrictions géographiques pour remplir le mandat des Repaires jeunesse.

10. Cotisations, frais de service et frais des événements

	2018	2017
Frais :		
Cotisations	392 493 \$	351 113 \$
Conférence nationale	134 952	–
Conférence nationale des jeunes	–	52 000
Frais d'inscription et frais de service	78 317	154 829
	<u>605 762 \$</u>	<u>557 942 \$</u>

11. Engagements

L'organisme s'est engagé, en vertu de contrats de location-exploitation, à effectuer les paiements annuels minimaux suivants au cours des cinq prochains exercices et par la suite :

2019	339 600 \$
2020	343 900
2021	347 700
2022	317 400
2023	2 900
	<u>1 351 500 \$</u>

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2018

12. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme conclut des ententes qui répondent à la définition de garantie. Les principales garanties de l'organisme assujetties aux obligations d'information sont les suivantes :

- a) L'organisme a donné une garantie en vertu des modalités du bail du siège social, ce qui constitue la norme pour de telles ententes. Selon les modalités de l'entente, l'organisme serait responsable envers des contreparties pour une perte liée au non-respect des modalités du bail. À la clôture de l'exercice, il n'existait aucune obligation à l'égard de cette garantie.
- b) Une garantie a été accordée à tous les administrateurs et/ou dirigeants de l'organisme relativement à leurs activités au nom de l'organisme. L'organisme détient une assurance responsabilité civile pour les administrateurs et les dirigeants afin d'atténuer le coût de toute future action en justice potentielle. Aucune réclamation n'a été faite jusqu'ici et, à la clôture de l'exercice, aucune ne l'était relativement à cette garantie.

13. Gestion des risques

Les placements sont surtout exposés aux risques de taux d'intérêt et de marché. L'organisme a institué des politiques et procédures de contrôle officielles qui visent à réduire ces risques. Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition au risque par rapport à 2017.

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt puissent influencer sur la valeur des titres à revenu fixe détenus par l'organisme. L'organisme gère ce risque en achetant des certificats de placement garanti et en étalant les échéances des titres détenus.

b) Risque de marché

Le risque de marché découle des opérations sur titres. Les fluctuations du marché exposent l'organisme à un risque de perte. L'organisme réduit ce risque en investissant dans des certificats de placement garanti.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2018

14. Ventilation des dépenses

L'organisme répartit comme suit les salaires et les dépenses d'administration en fonction du temps, en pourcentage, consacré à chaque fonction par des employés en service :

	2018	2017
Aide aux Repaires jeunesse	1 729 101 \$	1 720 170 \$
Programmes nationaux	745 957	705 381
Gouvernance	91 677	83 931
Administration	1 112 506	899 559
	3 679 241 \$	3 409 041 \$